



## TUTORIEL : COMMENT ENREGISTRER UNE TRANSACTION sur l'espace transaction en ligne ?

*ATTENTION : procédure à suivre à partir du 1/07/2018 seulement*

1- Se rendre sur le site [atouts.normandie.fr/partenaires](http://atouts.normandie.fr/partenaires)

2- Cliquer sur « Connexion » puis saisir :

- l'identifiant ou login
- le mot de passe



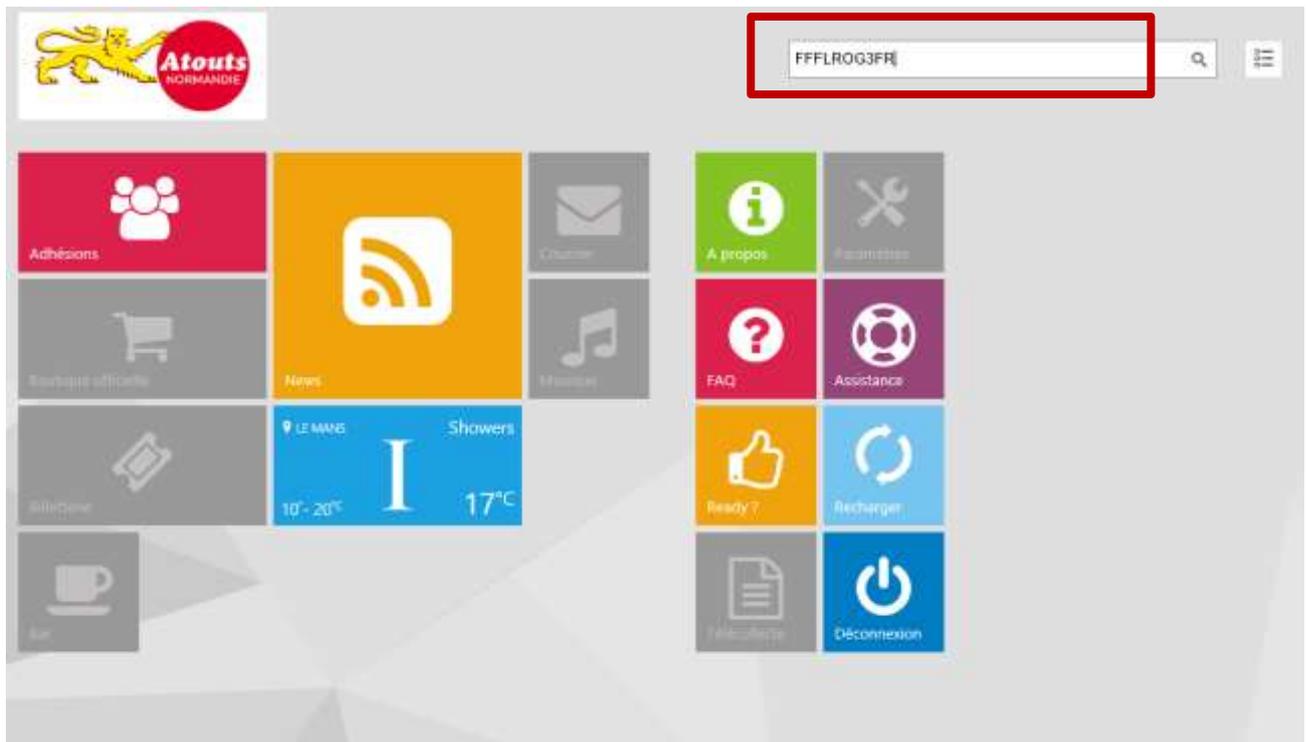
3- Sélectionner « Espace Transactions » en haut à droite de votre compte

Renseigner de nouveau

- le même identifiant ou login

- le même mot de passe

4- Sur la caisse, saisir l'identifiant présent sous le QR-code du jeune (indiqué sur les 3 supports : carte pvc, carte papier ou carte sur application mobile) :



Puis cliquer sur la loupe pour rechercher le jeune.

5- Saisir le montant à consommer sur la calculette puis valider sur le bouton vert avec le caddy :

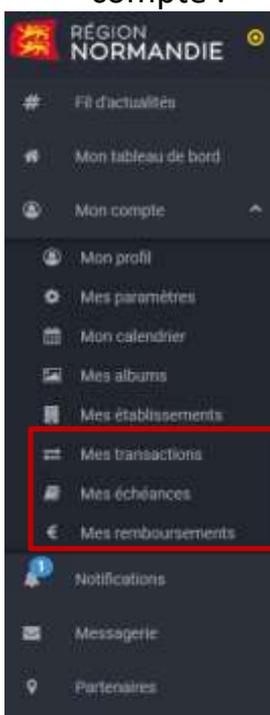
**Attention ! Le système de bons n'existe plus. Vous pouvez saisir le montant de la transaction souhaité dans la limite de 30 € !**

**Exemple : pour une transaction de 25 €, saisissez 25.00.**



6- Un message indique « votre transaction a bien été enregistrée ». Vous recevrez par mail dès le lendemain un récapitulatif des transactions enregistrées dans la journée.

7- Retrouvez également toutes vos transactions et vos remboursements sur votre compte :



**Rubrique : « Mon compte »**